



COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

DÉLIBÉRATION

**CS 2021/57 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire
- Création d'un événement de sensibilisation**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (*pouvoir de Hubert LEFEVRE*),

Pour les conseillers départementaux

Gabriel DAUBE (*pouvoir de Christèle Castelein*), Patricia GADY-DUQUESNE, Nicole GODARD, Maryse LE GOFF, Françoise

LEROSSIGNOL, Jean MORIN, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Jean-Claude HAIZE*), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Apperville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Jean-Michel GREEN*), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY, Didier VERGY

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert),

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20210323-DELIB_CS2021_57-DE
Date de télétransmission : 15/04/2021
Date de réception préfecture : 15/04/2021



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les membres associés

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - en visioconférence)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL de Normandie), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel **FAUCHET** (CAUE de la Manche), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (Sous-Préfecture de Coutances), Eric **DUJARDIN** (Conseil départemental de la Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey **LECOEUR** (en visioconférence), Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** (en visioconférence), Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN**

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs

Soit un quorum de 40 membres sur 58

CS 2021/57 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire - Création d'un événement de sensibilisation

Code budgétaire PAP : P3404_TRANSITION_EVEN

| Dépenses (provisoires) | | Recettes | |
|--|------------|----------------|--------------------|
| 6068 | 500,00 € | 7472 RÉGION | 10 000,00 € |
| 6132 | 100,00 € | BUDGET GÉNÉRAL | 15 000,00 € |
| 6228 | 5 000,00 € | | |
| 6231 | 200,00 € | | |
| 6232 | 3 000,00 € | | |
| 6237 | 1 000,00 € | | |
| 6251 | 200,00 € | | |
| Montant prévisionnel de l'opération | | | 25 000,00 € |

Il s'agit de créer un événement de pré-rentrée sur une durée d'une soirée et trois jours (26-29 août 2021) sur le thème de la transition écologique. Le format doit permettre de varier les supports d'intervention et de faciliter le croisement entre le grand public, les associatifs, le public technique, les élus et l'équipe du Parc naturel régional.

Des « grands invités » viendront apporter leurs éclairages et asseoir l'envergure de l'événement. Il ne s'agit pas d'inviter uniquement les « pointures » sur le climat et/ou l'écologie, mais de favoriser une approche transversale croisant les disciplines ou les secteurs d'interventions.

Interventions envisagées :

- Plénière,
- Ateliers,
- Projections,
- Sorties de terrain commentées.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20210323-DELIB_CS2021_57-DE
Date de télétransmission : 15/04/2021
Date de réception préfecture : 15/04/2021



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Une « Allée des producteurs » ou un « Village du local » permettra de mettre en avant les producteurs locaux et d'amener le public à une réflexion sur la résilience alimentaire des territoires.

Une scène complétera le dispositif afin de rendre l'événement attractif pour le grand public par la dimension festive proposée.

Pour la première édition, et selon l'évolution des conditions sanitaires, il a été prévu de mettre en place l'ouverture des Envolées au théâtre de Carentan-les-Marais, puis de concentrer les activités sur le site de la Maison du Parc par l'installation de tentes servant aux plénières et aux ateliers.

Les dépenses comprennent les défraiements des intervenant(e)s, le catering, les locations de tentes, tables, chaises, les prestations d'animation.

Le budget de l'évènement est en cours de consolidation, d'où un montant de dépenses non équilibré avec les recettes attendues. Une décision modificative sera proposée au prochain Comité syndical.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le Président à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 15 avril 2021
Jean MORIN
Président du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - 5137
Saint-Côme-du-Mont
60500 CARENTAN-LES-MARAIS
TEL. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr